

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de BRIEY
Canton de LONGWY



Réunion du 27 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 55
Nombre de membres présents : 40
Nombre de pouvoirs : 12

Date de convocation : 21 septembre
2022

Date de publication sur le site internet :

Pour : 52 12 OCT. 2022
Contre : 0
Abstention : 0

N°18.3

Objet : Financement des actions
vacances – crédits CISPD

Association Scène d'esprits –
Horizon danse 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

Etaient présents :

MMES BERTIN - BESSICH - CAILLET - CASTRONOVO - COLIN - DI PELINO - FELTIN - FURGAUT - GOBERT (suppléante de M. HERBAYS) - INIAL - LECLERC - LORIN-CRIDEL - NAILI - TOZZO - WAGNER

MM ACETI - AGOSTINI - BOURGUIGNON - BOUZAD (à partir du point n°12) - DE CARLI - DIDELOT - FONTAINE - FOURNEL - GIARDI - HAMEN (jusqu'au point n°12) - HUARD - JACQUE - JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LOMBARDI - MARINI - MICHEL - ORSUCCI (jusqu'au point n°15) - PIERMANTIER - PRONESTI - ROUSSEAU - SACHER - SERVAGI - WEBER - WILMIN - ZOLFO

Excusés :

M. ALLIERI donne pouvoir à MME LORIN-CRIDEL
M. ARIES donne pouvoir à M. BOURGUIGNON
MME BOSIZIO
M. HAMEN donne pouvoir à M. ROUSSEAU (à partir du point n°13)
MME JOLY donne pouvoir à M. SACHER
M. LENOBLE
M. MBAYE donne pouvoir à MME FURGAUT
M. ORSUCCI donne pouvoir à M. JACQUET (à partir du point n°16)
M. PLUVINET donne pouvoir à M. ACETI
M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI
MME RICHARD donne pouvoir à M. MICHEL
M. RIGHI donne pouvoir à M. PIERMANTIER
MME SEBAA donne pouvoir à M. LOMBARDI
MME RACADOT donne pouvoir à M. WILMIN

Absents :

MME ETIENNE

M. HAMEN est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Par une délibération du 31 mars 2021 et après avis de la Commission Contrat de Ville, Prévention, Santé et Insertion du 25 février 2022, le Grand Longwy a créé une enveloppe de 100 000 € permettant le financement d'actions visant à occuper les jeunes du territoire au cours de l'été, notamment dans un souci de prévention de la délinquance.



Association Scène d'esprits – Horizon danse 2022

Demande de l'association : 2 000 €

L'association Scène d'Esprits met en place des stages de danse qui se dérouleront en fin de journée sur 3 périodes pendant les vacances de printemps, été et toussaint. Chaque prestation sera réservée à 12 filles/femmes de 14 à 74 ans. Plusieurs intervenants de danse seront recrutés, une demande de mise à disposition de bâtiments à la Commune de Mont Saint Martin et de transports sera faite.

Budget prévisionnel de l'action (en € HT)

| | | | |
|--|---------------|--|---------------|
| Prestations de services | 4 500 | Etat | 4 000 |
| Achats matières et fournitures | 1 500 | DRAC | 1 500 |
| Autres fournitures | 1 000 | GRAND LONGWY | 2 000 |
| | | Mont Saint-Martin | 1 000 |
| Locations | 500 | | |
| Assurance | 200 | Ressources propres affectées au projet | 1 200 |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 1 500 | | |
| Publicité | 500 | Bénévolat | 800 |
| Personnel bénévole | 500 | | |
| Mise à disposition gratuite de biens et services | 800 | Vente de produits finis, marchandises, prestations de services | 500 |
| TOTAL | 11 000 | TOTAL | 11 000 |

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 €.

Après avis favorable de la commission contrat de ville, prévention, santé et insertion le 16 septembre 2022 ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ACCORDE à l'association une subvention de 2 000 € pour l'action susvisée.
- DIT que les sommes pour l'année 2022 ont été inscrites au budget.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président
Serge DE CARLI